

COMMUNE DE MONTAGNIEU
Conseil Municipal du 02 juin 2021

Nom	Fonction	Etat	Nom	Fonction	Etat
ROSET Jean	Maire	Présent	GRAZIA Christophe	Conseiller	Présent
MORIN Laurence	Adjointe	Présente	GUERRAZZI Guillaume	Conseiller	Présent
CHAMPIER Yves	Adjoint	Présent	JUPPET René	Conseiller	Présent
ARCHIREL Yves	Adjoint	Présent	MONTESINOS Loïc	Conseiller	Présent
AROT Annick	Conseillère	Présente	MICOUD Laurence	Conseillère	Présente
BOISSY Marjorie	Conseillère	Présente	POTTIEZ Stéphanie	Conseillère	Présente
FOSSÉ Ludovic	Conseiller	Présent	SAUVAGE Raymonde	Conseillère	Présente
GALONNIER Anne-Marie	Conseillère	Présente			

Procuration :

Secrétaire de séance : Stéphanie POTTIEZ

Monsieur le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour et obtient l'accord du Conseil Municipal

- Restauration des fontaines

1. Approbation du Compte Rendu du conseil du 28 avril 2021.

Le compte rendu de la séance du 28 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Décision modificative

Sans toucher à l'équilibre du Budget Commune, il y a lieu d'apporter les modifications suivantes :

Dépenses de fonctionnement :

6188 : - 42 000€

023 : + 42 000€

Dépenses d'investissement :

1323 : + 42 000€

Recettes d'investissement :

021 : + 42 000€

Le conseil municipal, après avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité cette proposition

3. Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que par délibération du 6 mai 2021, le conseil communautaire a approuvé un projet de modifications des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain. Cette modification vise à régulariser plusieurs points, sans entraîner de nouveaux transferts de compétence.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable à la modification des statuts.

4. Restauration du monument aux morts

Après relecture des documents reçus en Mairie pour les subventions concernant la restauration du monument aux morts, il y a lieu d'apporter un complément d'information.

Monsieur le Maire rappelle la délibération 017/2021, où seul un devis a été validé, il comprenait la restauration de la périphérie pour un montant de 4838€. Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que si nous souhaitons procéder à l'ensemble de la restauration de celui-ci, il y a lieu de présenter un second devis qui vient en complément du premier. Le devis provient de la Marbrerie De Villa et s'élève à 1 208€ Monsieur le Maire informe qu'il est possible de demander des subventions auprès du souvenir

français et de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis et à faire les demandes de subventions.

Monsieur Guillaume GUERRAZZI rejoint la séance

5. Attribution des subventions

Monsieur le Maire rappelle qu'au budget de la commune pour l'année 2021, au compte 6574, il est inscrit la somme de 7 000 €. Il informe que les commissions Finances et cadres de vie se sont réunies le 26 avril dernier pour évoquer la reconduction et/ou l'augmentation des subventions aux associations qui en ont fait la demande auprès de la mairie via un dossier complété et déposé.

Voici les propositions faites :

Nom de l'association	Montant demandé
Echo du Nant	200
Société musicale SFORZANDO	200
Entente Basket Montalieu	150
Bugey Rhône Tennis	150
Société de chasse	100
PEP 01	200

A l'unanimité le conseil municipal accepte ces propositions.

6. Restauration des fontaines

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'étude qui a été faite par la commission Bâtiment – Patrimoine – Cimetière. Il a été évoqué le projet de restaurer les fontaines situées au carrefour des Granges et au Bourg de Montagnieu.

Il a été proposé deux devis provenant de la Marbrerie De Villa pour un montant de 10 560,60€ pour la fontaine située au carrefour et de 11 128,80€ pour la fontaine située au Bourg. Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est possible de demander des subventions auprès de la Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain (CCPA). A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer les devis et à faire les demandes de subventions. Ces devis ne comprennent pas le travail de plomberie.

7. Questions diverses

- Réunion publique

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la cour d'école a été mise à disposition le mercredi 9 juin à 19h00 pour les candidats se présentant aux élections départementales. Il s'agit de Madame Viviane VAUDRAY et Monsieur Charles de la Verpillière.

- Point travaux (aménagement de la traversée des Granges)

Monsieur le Maire présente le planning de fin de travaux. Il informe que les semaines 27 et 28, les travaux d'enrobé seront réalisés et une déviation sera mise en place. A ce jour nous n'avons pas les plans de déviation. Ils seront communiqués dès réception à la population et communes avoisinantes.

- Job d'été

Monsieur le Maire fait part de la réception d'une candidature pour assurer les missions d'agent technique remplaçant pour la commune durant cet été. Par 14 voix POUR et 1 CONTRE, le poste sera proposé sur une durée de 3 semaines pour 25h/semaine.

- **ATSEM à l'école communale**

Madame Laurence MORIN rappelle à l'assemblée qu'actuellement nous avons un poste d'ATSEM à 31h30 et un poste d'ATSEM à 11h42 par semaine. Le second poste avait été demandé pour accroissement d'activité. Il a été conservé l'an dernier pour des raisons de gestion de crise sanitaire. A ce jour, les effectifs prévus pour la rentrée de septembre seraient de 74 élèves pour l'ensemble de l'école dont 22 élèves en classe de maternelle (les 3 niveaux confondus). Il est proposé de reconduire ou non ce poste à 11h42 /semaine. Par 4 ABSTENTIONS, 1 CONTRE et 10 POUR il est décidé de ne pas reconduire ce contrat.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Le secrétaire de séance,



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the Mayor's position.

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the Secretary of the Meeting's position.